



DEMANDE DIRECTE D'AIDE FINANCIERE

ENERGIE (gaz, électricité, fuel, bois...)
 EAU

Veillez compléter une demande par fournisseur

Votre identité :

Nom	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance

Vous rencontrez des difficultés pour régler une facture d'énergie ou d'eau **pour le logement que vous occupez**, si vous répondez aux conditions d'intervention vous pouvez déposer à l'aide de ce formulaire une demande d'aide.

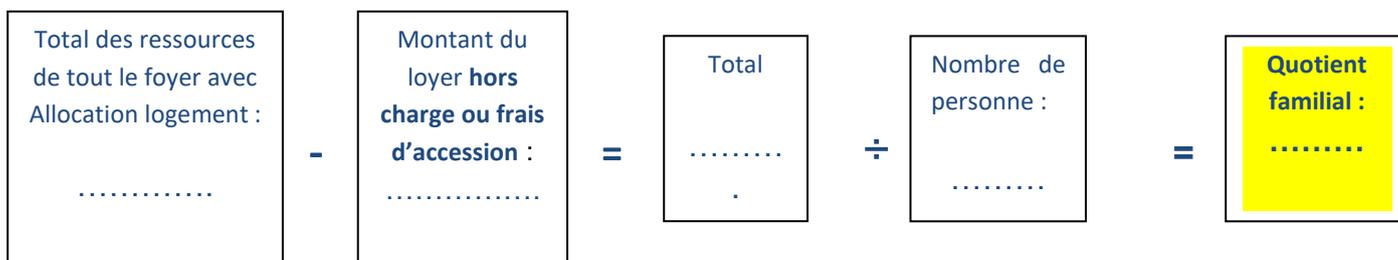
CONDITIONS DE RECEVABILITE :

- L'intervention du FSL ne peut porter que sur les 12 derniers mois de consommation, ou sur 1 ou 2 mensualités impayées dans le cadre de votre mensualisation, ou sur votre facture de régularisation.
- Votre quotient familial doit être inférieur ou égal aux valeurs suivantes :

	Isolé	Couple	Ménage* plus 1 personne (enfant ou autre)	Ménage* plus 2 personnes (enfant ou autre)	Ménage* plus 3 personnes (enfant ou autre)
Plafond	600 €	460 €	530 €	460 €	420 €

* Ménage : couple ou personne seule

Si vous souhaitez vérifier votre Quotient familial, voici la règle de calcul :



Ne sont pas pris en compte dans votre calcul total de ressources : le complément de ressources de l'AAH, l'allocation personnalisée d'autonomie, l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation spéciale et ses compléments, l'AAEH.



Une participation de 20% minimum de la facture reste à votre charge sauf pour les factures de régularisation ou pour 1 ou 2 mensualités impayées.

Le montant maximum de la facture pris en compte :

Nombre de personne au foyer	Montant restant dû à payer (figurant sur la facture)	
	EAU	ENERGIE
1 personne	300 €	720 €
2 personnes	420 €	810 €
3 personnes	580 €	860 €
4 personnes	620 €	1000 €
5 personnes	700 €	1150 €
Au-delà, ajouter	60 € par pers supplémentaire	60 € par pers supplémentaire

Le montant maximum de l'aide FSL :

Nombre de personne au foyer	Montant maximum de l'aide	
	EAU	ENERGIE
1 personne	240 €	580 €
2 personnes	340 €	650 €
3 personnes	460 €	690 €
4 personnes	496 €	810 €
5 personnes	560 €	920 €
Au-delà, ajouter	30 € par pers supplémentaire	30 € par pers supplémentaire

- ❖ **Toute demande incomplète vous sera retournée.**
- ❖ **Dans le cas où vous ne remplissez pas une des conditions, une notification de décision négative vous sera adressée. Il vous sera alors conseillé de vous rapprocher d'un travailleur social (CCAS, MDS, CAF, MSA...) pour instruire une nouvelle demande.**

Justificatifs à fournir :

- Justificatifs de ressources de toute personne vivant au foyer du mois précédent la demande
- Copie de la dernière facture recto/verso relative à votre demande et/ou l'échéancier de paiement avec un justificatif des mensualités impayées établi au nom du demandeur
- La quittance de loyer, l'appel de loyer ou le justificatif des mensualités d'accession

Adressez votre demande complète au :

**Fonds de Solidarité Logement
2, Rue des Arts – CS 80002 –
33306 LORMONT-Cedex**

Dispositions du FSL selon l'article 27 de la loi du 06 Janvier 1978

Nous portons à votre connaissance :

- *Que toutes les rubriques doivent être obligatoirement renseignées, un défaut de réponse peut entraîner la non-étude du dossier*
- *Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification par demande écrite auprès du secrétariat*

Autres personnes occupant le logement :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEN DE PARENTE	SITUATION PROFESSIONNELLE

Matricule CAF ou MSA :	
Votre adresse :	
Téléphone :	

Ressources de toutes les personnes vivant au foyer (justificatifs à fournir) :

	DEMANDEUR	CONJOINT	AUTRES PERSONNES	TOTAL
Salaire				
Stage / Formation				
Allocations chômage				
Indemnités journalières				
RSA				
Prime d'activité				
AAH				
Pension d'invalidité				
Prestations Familiales				
Pensions alimentaires reçues				
Allocation logement				
Autres :.....				
Autres :.....				
TOTAL				

Éléments sur la dette :

Montant de la dette : €

Nom du fournisseur :

Montant de l'aide demandée : €

Date :

Signature obligatoire du demandeur :

En déposant votre demande vous attestez l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus.